

**EOLE DES
CHARMES**

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

**PARC EOLIEN
EOLE DES CHARMES**
Commune de Choilley-Dardenay



**MÉMOIRE EN RÉPONSE À L'AVIS DE LA
MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE**



Lionel JACQUEY
Architecte-paysagiste DPLG

01, rue du tour du village
88220 RAON AUX BOIS

Tél : 03.29.25.83.99
Mobile : 06.82.29.13.11

liojacquey@lj-paysage.fr
site web : <http://lj-paysage.fr>

OCTOBRE 2020

INTRODUCTION	<i>page 3</i>
1 - LIMITER L'EFFET D'ENCERCLEMENT DES VILLAGES ET HAMEAUX LES PLUS PROCHES DU PROJET ÉOLIEN	<i>page 4</i>
2 - IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LES TERRASSES DE LANGRES	<i>page 5</i>
3 - IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LA BUTTE DE MONTSAUGEON	<i>page 13</i>

La société **Eole des Charmes** spécialisée dans les moyens de production électrique à partir d'énergies renouvelables, s'est engagée dans la **réalisation d'un projet d'implantation de 9 aérogénérateurs de 3.45 MW**, soit un parc éolien d'une puissance totale de 31 MW, sur le territoire de la **commune de Choilly-Dardenay**.

Pour ce faire, elle a mandaté le cabinet d'architecture en paysage **Lionel JACQUEY - Architecte paysagiste DPLG** pour réaliser le volet "étude patrimoniale et paysagère" de l'étude d'impact du **projet de parc éolien Eole des Charmes**, présentant les sensibilités paysagères et patrimoniales de l'aire d'étude.

AVIS DE LA MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SUR LE PROJET D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN EOLE DES CHARMES

Afin de répondre à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale - Grand Est (*septembre 2020*) concernant la recevabilité du projet éolien Eole des Charmes, nous avons listé et répondu de manière exhaustive à toutes les remarques et compléments à apporter au dossier d'analyse paysagère et patrimoniale.

DÉTAIL DES ÉLÉMENTS À COMPLÉTER :

1 - LIMITER L'EFFET D'ENCERCLEMENT DES VILLAGES ET HAMEAUX LES PLUS PROCHES DU PROJET ÉOLIEN :

- Demande de renforcement des mesures d'accompagnements paysagers, afin de limiter l'effet d'encerclement des villages et hameaux les plus proches du projet éolien des Charmes.

2 - IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LES TERRASSES DE LANGRES :

- Réalisation et analyse de photomontages complémentaires visant à illustrer l'impact du projet éolien des Charmes depuis les hauteurs des remparts de la ville de Langres.

3 - IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LA BUTTE DE MONTSAUGEON :

- Demande de renforcement des mesures d'accompagnements paysagers depuis la butte de Montsaugéon.
- Demande de complément d'analyse de l'impact du projet éolien des Charmes par rapport à la butte de Montsaugéon.
- Réalisation et analyse de photomontages complémentaires visant à illustrer l'impact du projet éolien des Charmes par rapport à la butte de Montsaugéon.

1 - LIMITER L'EFFET D'ENCERCLEMENT DES VILLAGES ET HAMEAUX LES PLUS PROCHES DU PROJET

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale - Grand Est concernant la recevabilité du projet éolien Eole des Charmes recommande de renforcer les mesures d'accompagnements paysagers afin de limiter l'effet d'encerclement des villages et des hameaux proches du projet éolien.

L'analyse et la description des mesures d'accompagnements permettant de limiter l'effet d'encerclement des villages et hameaux les plus proches du projet éolien des Charmes ont été étudiées, présentées et illustrées dans le dossier d'analyse paysagère et patrimoniale, dans le chapitre "Mesures envisagées pour éviter, réduire ou compenser les impacts du projet" (pages 231 à 235 du dossier d'analyse paysagère et patrimoniale de janvier 2020).

RAPPEL DES MESURES PROPOSÉES :

(pages 231 à 235 du dossier d'analyse paysagère et patrimoniale de janvier 2020).

La confrontation du contexte paysager au projet éolien fait émerger des impacts pouvant être compensés par des propositions de mesures d'accompagnement spécifiques, visant à préserver la qualité de vie des habitants en veillant aux risques de perception des éoliennes depuis les espaces urbanisés.

Ces mesures ont pour but d'accompagner les communes et les habitants afin de compenser l'impact paysager et visuel du parc éolien en participant à l'amélioration du cadre de vie.

Les mesures d'accompagnement proposées ont été étudiées en concertation entre le développeur éolien, les élus, les habitants et le paysagiste, afin de proposer et de mettre en place des solutions d'aménagements parfaitement adaptées à chacun des espaces traités.

Le village de Choilley-Dardenay et les fermes de la Fromentelle et de Fouchère ont fait l'objet d'une étude spécifique.

Les mesures d'accompagnement proposées se traduisent par la mise en place de haies arborescentes plantées en continu et/ou à intervalle, en bordure des espaces urbanisés du village et des fermes isolées.

Ce type d'aménagement a pour but de favoriser la biodiversité, mais surtout de limiter l'impact visuel du projet éolien, notamment depuis les cônes de vision privilégiés du territoire, c'est à dire depuis les zones d'habitats présentant une certaine sensibilité vis-à-vis du risque de perception des éoliennes.

Toutes les haies seront implantées en accord avec les propriétaires des parcelles concernées.

Au regard des caractéristiques paysagères et urbaines, 2 logiques de plantation des haies sont proposées :

1 - Plantation de haies le long et au sein de la bande de végétation rivulaire (ripisylve) située le long du cours d'eau "la Vingeanne".
Ce principe de plantation consiste à **densifier la haie existante** et augmenter sa hauteur par la plantation d'essences arborescentes locales et adaptées.

Ce principe de plantation concerne :

- ▶ le village de Dardenay

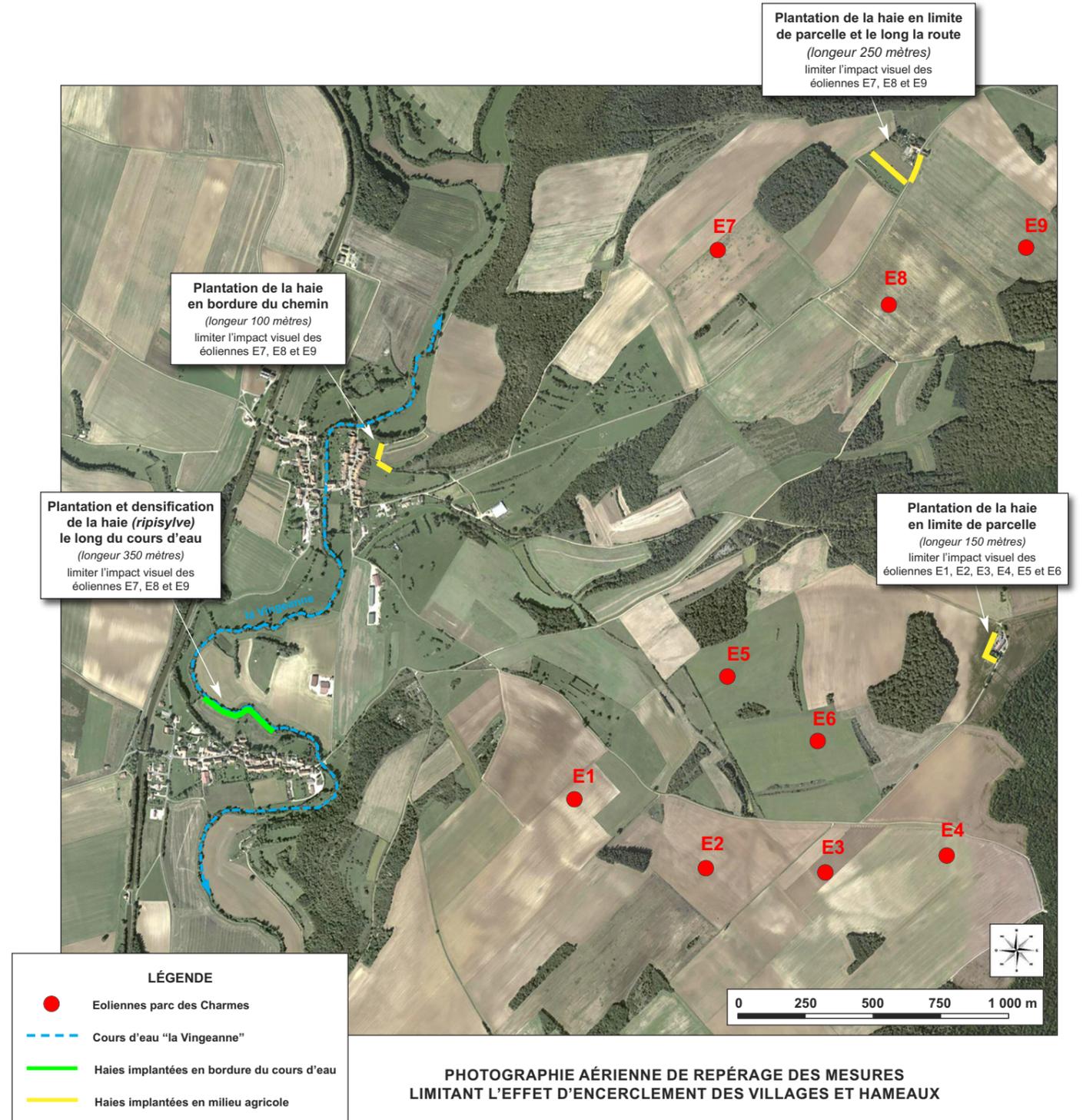
2 - Plantation de haies mixtes en bordure de parcelles et le long des chemins.

Ce principe de plantation consiste à **créer ou à densifier une haie existante** et augmenter sa hauteur par la plantation d'essences arborescentes locales permettant d'atténuer l'impact visuel des éoliennes.

Ce principe de plantation concerne :

- ▶ le village de Choilley
- ▶ la ferme de la Fromentelle
- ▶ la ferme de Fouchère

Ces 2 logiques de plantations visent à limiter l'impact visuel des éoliennes, mais également elles permettent de favoriser l'intégration paysagère des plantations proposées et ainsi d'éviter un risque d'artificialisation du paysage par la plantation de haies non adaptées.



2 - IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LES TERRASSES DE LANGRES :

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale - Grand Est concernant la recevabilité du projet éolien recommande de réaliser et d'analyser des photomontages complémentaires visant à illustrer l'impact du projet éolien Eole des Charmes depuis les hauteurs des remparts de la ville de Langres.

Afin de répondre à la demande de la MRAE, nous avons réalisé différents photomontages depuis les remparts de la ville de Langres.

Les photomontages permettent d'illustrer le rôle des composantes du paysage (*relief, végétation, distance de perception...*) dans la perception des éoliennes à grande distance.

Pour rappel,

Les remparts de la ville de Langres sont situés à une distance de plus de 20 km du projet éolien Eole des Charmes. Les remparts sont en situation de surplomb par rapport au site d'implantation des éoliennes (*l'altitude moyenne des remparts est de 460 mètres et l'altitude moyenne du projet éolien est de 320 à 350 mètres, représentant un dénivelé de plus de 100 mètres*).

Malgré ce dénivelé important, les éoliennes projetées ne sont pas visibles depuis les remparts, elles sont totalement masquées par les ondulations du relief et par la présence de la végétation forestière (*ex : Forêt Domaniale de Saints-Géosmes*).

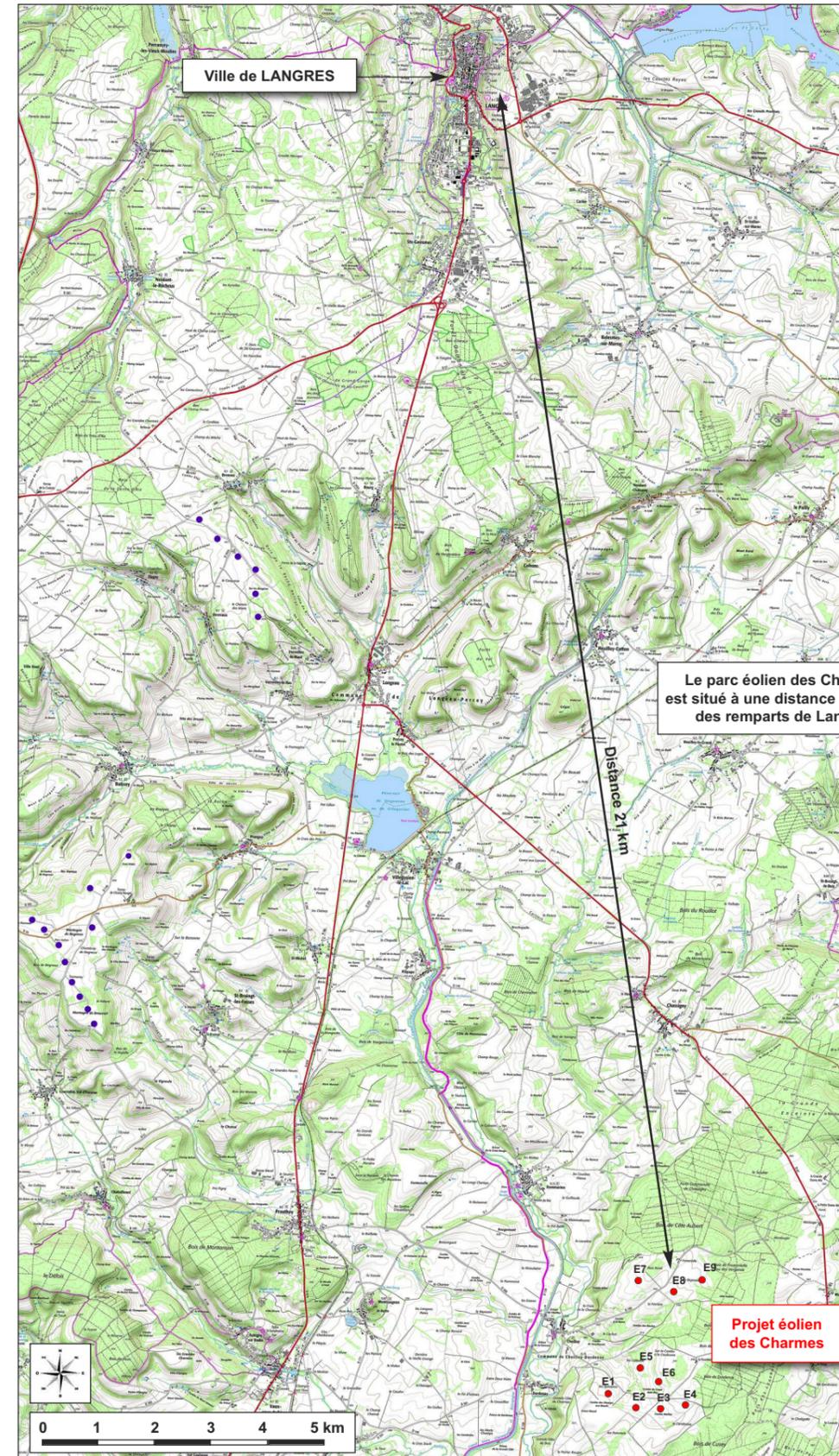
Les massifs forestiers situés sur les plateaux accentuent l'amplitude du relief, formant ainsi de véritables écrans visuels naturels qui masquent l'impact visuel du projet éolien des Charmes depuis les remparts de Langres.



Repérage des photomontages réalisés depuis les remparts de Langres

LÉGENDE

- Eoliennes parc des Charmes
- Eoliennes existantes et autorisées



CARTE DE REPÉRAGE DU PARC ÉOLIEN DES CHARMES ET DE LA VILLE DE LANGRES

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA TOUR DE NAVARRE, SUR LES REMPARTS DE LANGRES

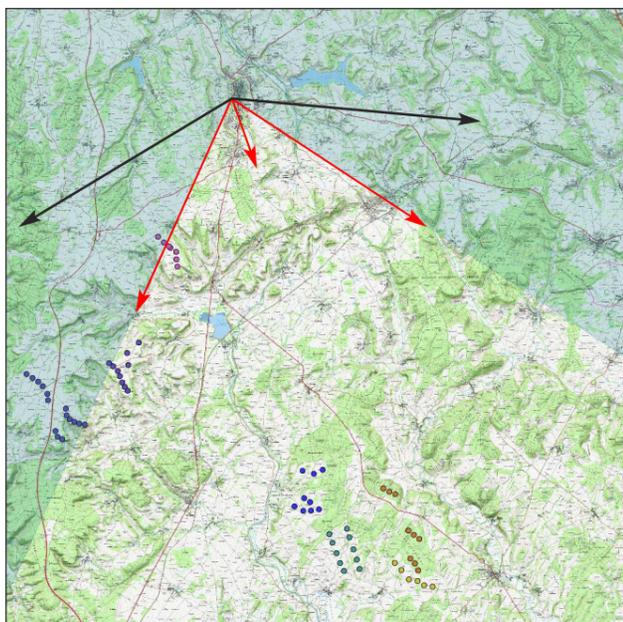


Photomontage du projet éolien - vue panoramique



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes

carte de repérage du photomontage 1



Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **éolienne E7 distante de 21 800 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **éolienne E4 distante de 24 600 m**
- Altitude de la prise de vue : 460 mètres

La prise de vue a été réalisée à proximité immédiate de la tour de Navarre, sur les remparts de la ville de Langres.

L'éolienne la plus proche est implantée à 21 800 mètres (eol E7) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 24 600 mètres (eol E4) de l'observateur.

Le photomontage permet d'illustrer le rôle des composantes du paysage (relief, végétation, distance de perception...) dans la perception des éoliennes à grande distance.

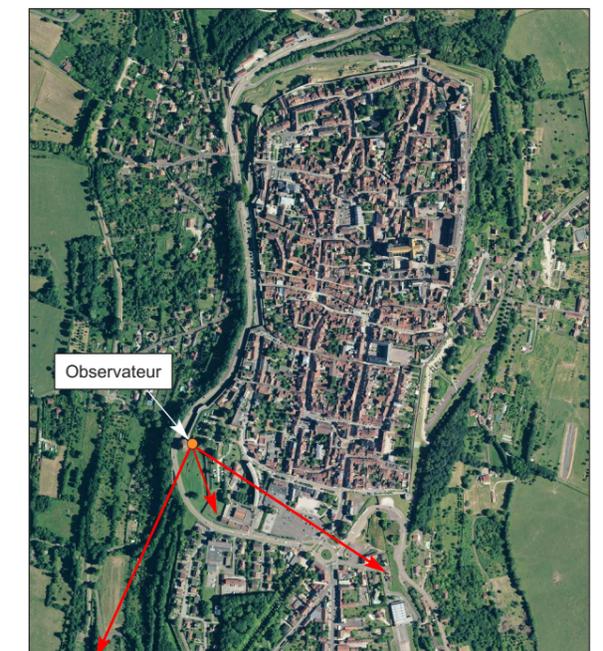
Les remparts de la ville de Langres sont situés à une distance de plus de 20 km du projet éolien des Charmes, en surplomb du site d'implantation des éoliennes (altitude moyenne des remparts 460 mètres et altitude moyenne du projet éolien 320 à 350 mètres, soit un dénivelé de plus de 100 mètres).

Malgré ce dénivelé important, on constate que les éoliennes projetées ne sont pas visibles depuis les remparts, elles sont totalement masquées par les ondulations du relief et par la présence de la végétation forestière (ex : Forêt Domaniale de Saints-Géosmes).

Les massifs forestiers situés sur les plateaux accentuent l'amplitude du relief, formant ainsi de véritables écrans visuels naturels qui masquent l'impact visuel du projet éolien des Charmes depuis les remparts de Langres.

Covisibilité :

Il n'y a aucun risque de covisibilité ou d'inter-visibilité entre les parcs éoliens existants et les éoliennes du parc des Charmes.



Repérage du lieu d'observation sur la photo-aérienne de Langres



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LES REMPARTS, AU SUD-OUEST DE LANGRES

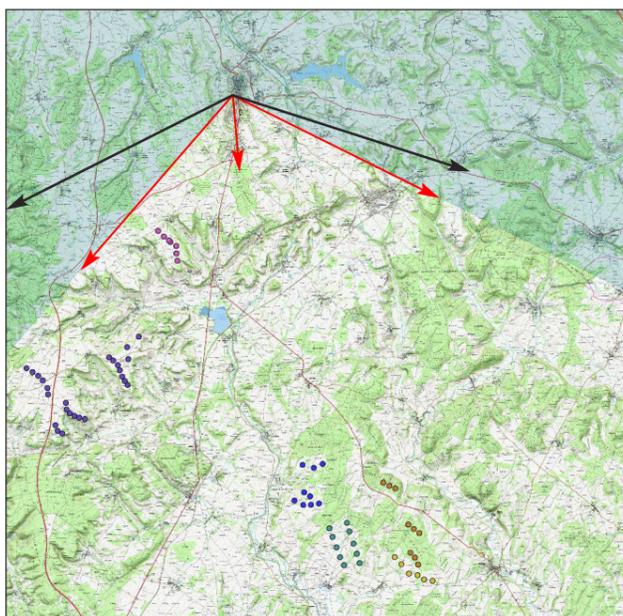


Photomontage du projet éolien - vue panoramique



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes

carte de repérage du photomontage 2



Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **eolienne E7 distante de 21 600 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **eolienne E4 distante de 24 500 m**
- Altitude de la prise de vue : 465 mètres

La prise de vue a été réalisée depuis les remparts, au Sud-Ouest de la ville de Langres. L'éolienne la plus proche est implantée à 21 600 mètres (eol E7) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 24 500 mètres (eol E4) de l'observateur.

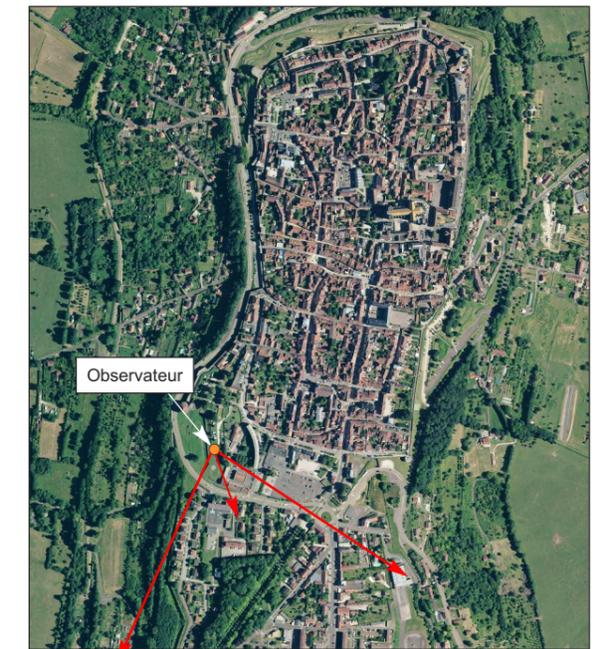
Le photomontage permet d'illustrer le rôle des composantes du paysage (relief, végétation, distance de perception..) dans la perception des éoliennes à grande distance.

Malgré un point de vue dégagé et lointain, on constate que les éoliennes projetées ne sont pas visibles depuis les remparts, elles sont totalement masquées par les ondulations du relief et par la présence de la végétation forestière (ex : Forêt Domaniale de Saints-Géosmes).

Les massifs forestiers situés sur les plateaux forment des écrans visuels naturels qui masquent l'impact visuel du projet éolien des Charmes depuis les remparts de Langres.

Covisibilité :

On constate que le parc éolien du Plateau de Langres n'est pas visible, il est masqué par la végétation forestière répartie sur les plateaux. Il n'y a aucun risque de covisibilité ou d'inter-visibilité entre le parc du Plateau de Langres et les éoliennes du parc des Charmes.



Repérage du lieu d'observation sur la photo-aérienne de Langres

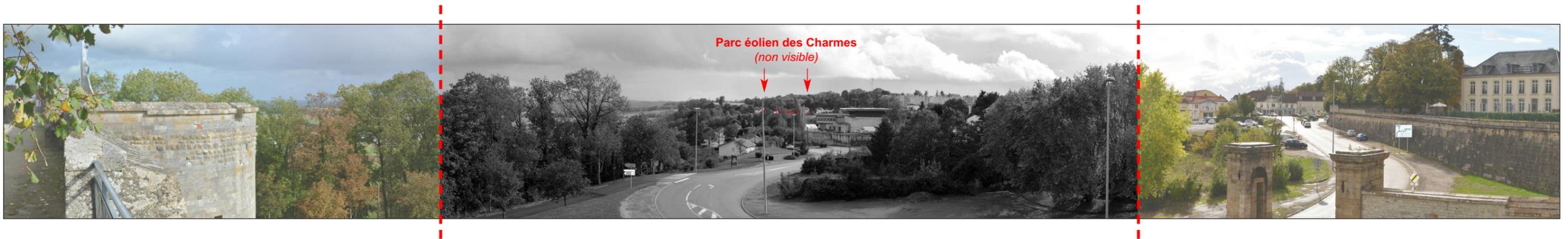


PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE LA TOUR SAINT-FERGEUX, SUR LES REMPARTS DE LANGRES

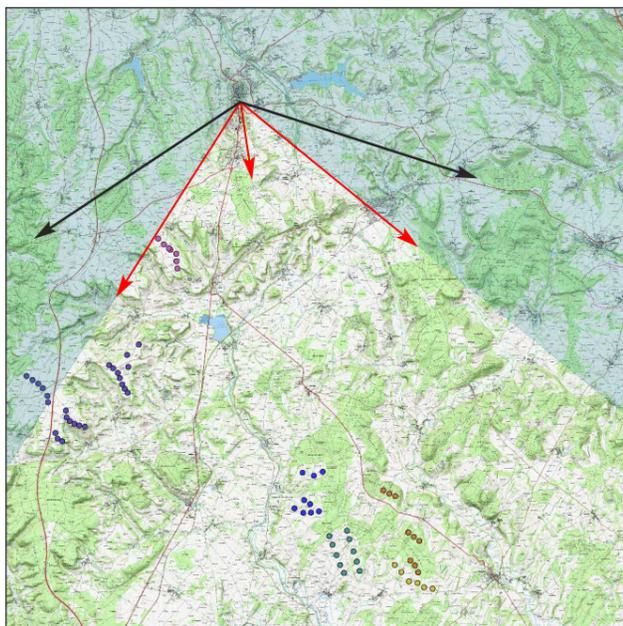


Photomontage du projet éolien - vue panoramique



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes

carte de repérage du photomontage 3



LEGENDE

- PROJET : PARC ÉOLIEN "CHOILLEY-DARDENAY"
- VAL DE VONGEANNE EST
- LES ÉCOULOTTES
- LANGRES SUD
- ORAINS
- LES SOURCES DU MISTRAL
- PERCEY LE GRAND
- LES TROIS PROVINCES
- PLATEAU DE LANGRES
- ENTRE TILLE ET VENCELLE

0 2000 4000m 6000m

→ Angle de vue panoramique
→ Angle de vue (noir/blanc)

Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **éolienne E7 distante de 22 000 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **éolienne E4 distante de 24 500 m**
- Altitude de la prise de vue : 468 mètres

La prise de vue a été réalisée depuis la tour de Saint-Fergeux, sur les remparts de la ville de Langres.

L'éolienne la plus proche est implantée à 22 000 mètres (eol E7) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 24 500 mètres (eol E4) de l'observateur.

Le photomontage permet d'illustrer le rôle des composantes du paysage (relief, végétation, distance de perception...) dans la perception des éoliennes à grande distance.

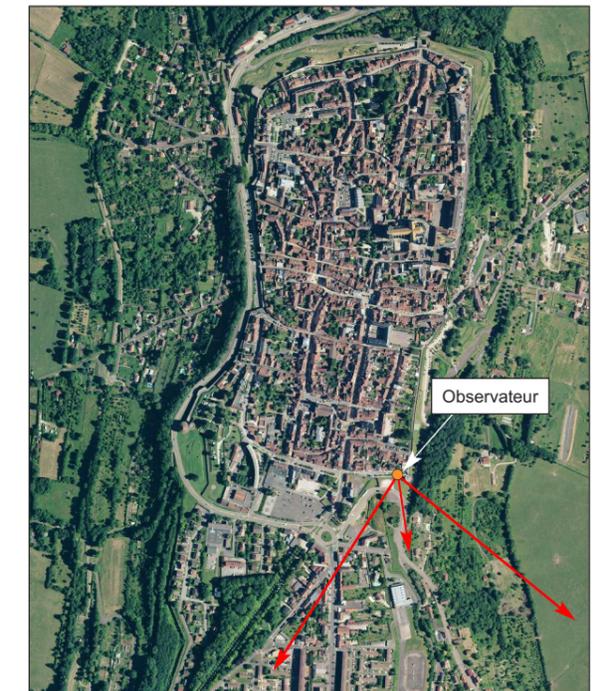
On constate que malgré un point de vue dégagé et lointain et un important surplomb, les éoliennes projetées ne sont pas visibles depuis les remparts, elles sont totalement masquées par les ondulations du relief des plateaux et par la présence de la végétation forestière (ex : Forêt Domaniale de Saints-Géosmes...).

Les massifs forestiers situés sur les plateaux forment des écrans visuels naturels qui masquent l'impact visuel du projet éolien des Charmes depuis les remparts de Langres.

De plus avec la distance de perception, la hauteur des structures verticales s'atténue fortement

Covisibilité :

On constate que les parcs éoliens existants (icpe) ne sont pas visibles, il sont masqués par les variations du relief et par la végétation forestière répartie sur les plateaux
Il n'y a aucun risque de covisibilité ou d'inter-visibilité avec les éoliennes du parc des Charmes.



Repérage du lieu d'observation sur la photo-aérienne de Langres



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

3 - IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LA BUTTE DE MONTSAUGEON :

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale - Grand Est concernant la recevabilité du projet éolien recommande de compléter l'analyse des impacts du projet éolien par rapport à la butte de Montsaugeon.

Rappel des remarques et compléments à apporter au dossier d'analyse paysagère et patrimoniale :

- Demande de renforcement des mesures d'accompagnements paysagers depuis la butte de Montsaugeon.
- Demande de complément d'analyse de l'impact du projet éolien des Charmes par rapport à la butte de Montsaugeon.
- Réalisation et analyse de photomontages complémentaires visant à illustrer l'impact du projet éolien des Charmes par rapport à la butte de Montsaugeon.

1 - Afin de répondre à la demande de la MRAE, nous avons réalisé différents photomontages depuis la butte de Montsaugeon. Les photomontages permettent d'illustrer le rôle des composantes du paysage (*relief, végétation, distance de perception..*) dans la perception des éoliennes depuis la butte de Montsaugeon.

2 - Pour rappel,

L'analyse et la description de l'impact du projet éolien Eole des Charmes par rapport à la butte de Montsaugeon ont été étudiées, présentées et illustrées dans le dossier d'analyse paysagère et patrimoniale de Janvier 2020.

Rappel des pages présentant et illustrant l'impact du projet éolien des Charmes par rapport à la butte de Montsaugeon :

- Page 34 : Présentation du site Inscrit "Village de Montsaugeon".
- Page 36 et 37 : Présentation des Monuments Historiques du village de Montsaugeon.
- Page 174 à 177 : Présentation et analyse de photomontages depuis le village et la butte de Montsaugeon.
- Page 198 à 203 : Présentation et analyse de photomontages et de profils depuis le village et la butte de Montsaugeon.

La butte et le village de Montsaugeon sont situés en partie Ouest du projet éolien Eole des Charmes, à une distance d'environ 4.5 km. Le site de Montsaugeon est protégé (site Inscrit), il présente un intérêt paysager et patrimonial.

Le village de Montsaugeon est situé sur le flanc d'une butte-témoin culminant à 338 m. Visible de très loin, la butte domine la plaine environnante, elle culmine à une hauteur de 60 m, présentant ainsi une situation privilégiée qui a entraîné son occupation dès la plus haute Antiquité, car facilement défendable.

Classé site pittoresque depuis 1929, le village présente un patrimoine historique et architectural : anciennes fermes et maisons en pierre apparentes, halles de 1761, porte à machicoulis, église romane, les remparts, le château, etc.

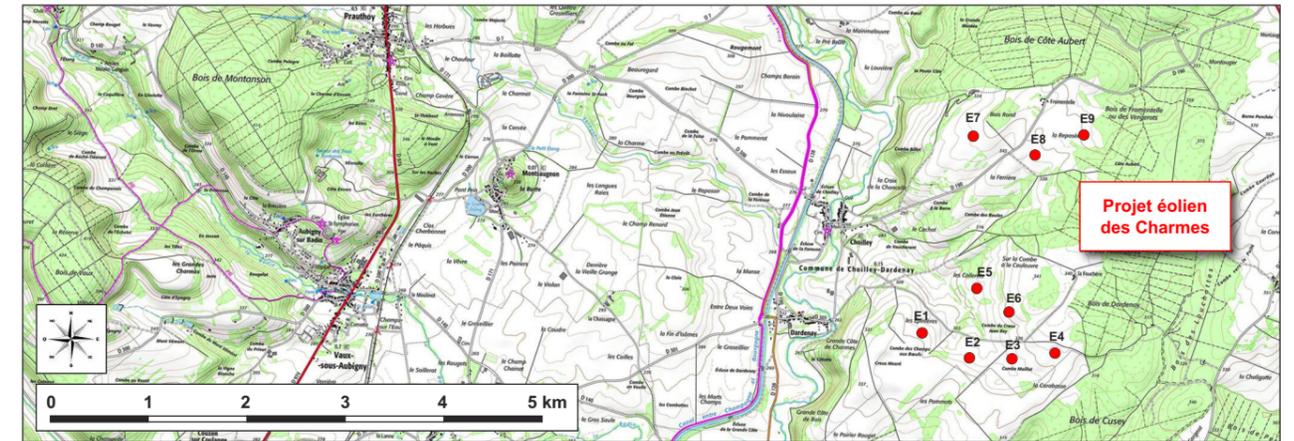
Malgré sa proximité par rapport au projet éolien, le risque d'impact visuel avec les éoliennes est quasi nul, car les espaces urbanisés du village sont implantés en partie Ouest de la butte témoin, à l'opposé du projet éolien des Charmes.

Les points de vue vers le projet éolien sont masqués par le relief de la butte et par la présence de la végétation forestière. Les boisements forestiers sont très denses, ils couvrent presque totalement la butte.

Les seules perceptions visuelles possibles vers le projet éolien sont situées au pied de la butte, en partie Nord et Sud du village.



Vue aérienne oblique du village et de la butte de Montsaugeon



CARTE DE REPÉRAGE DU PARC ÉOLIEN DES CHARMES ET DE LA BUTTE DE MONTSAUGEON

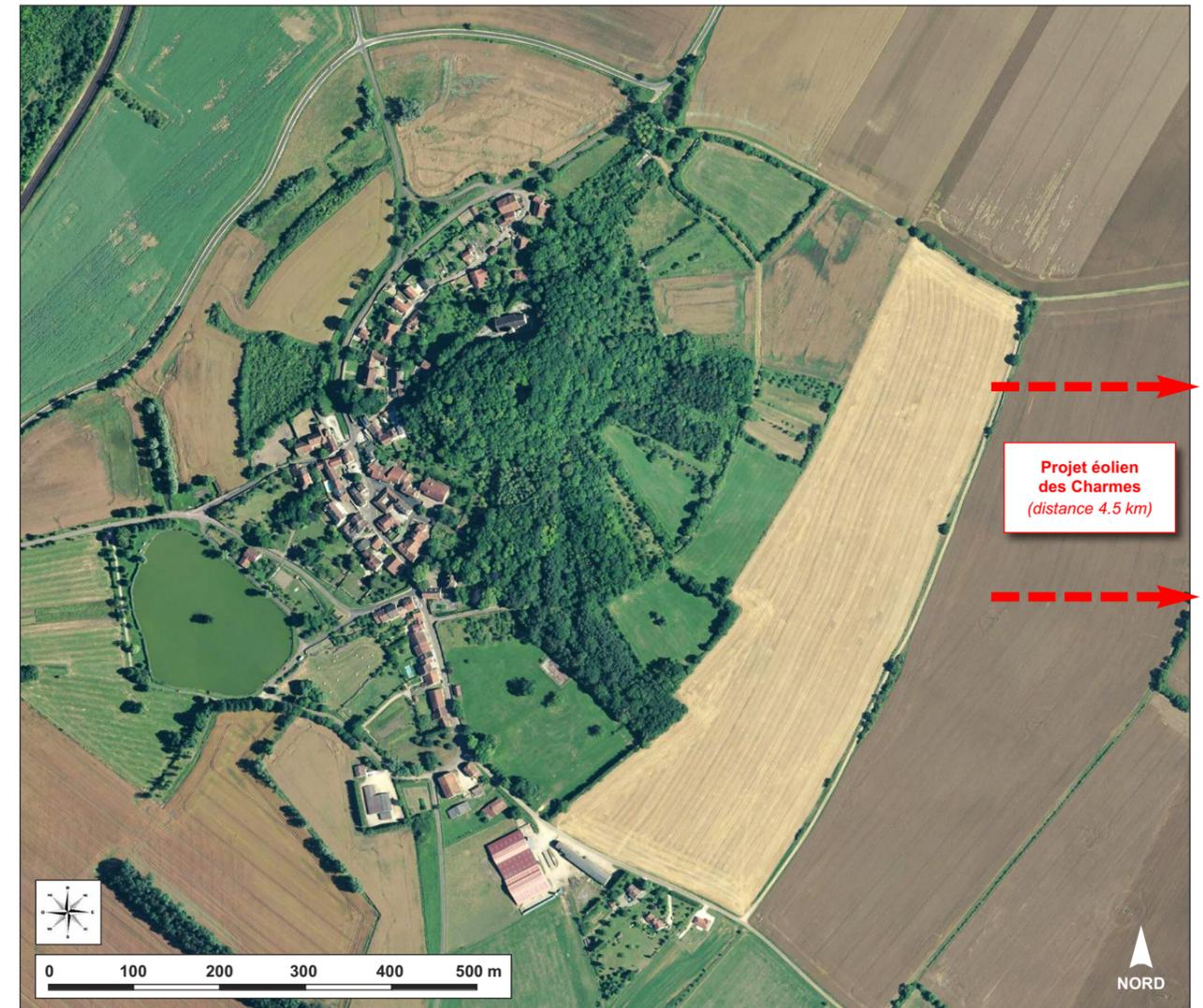


PHOTO AÉRIENNE DE LA BUTTE DE MONTSAUGEON

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LA RD300, AU NORD DU VILLAGE DE MONTSAUGEON

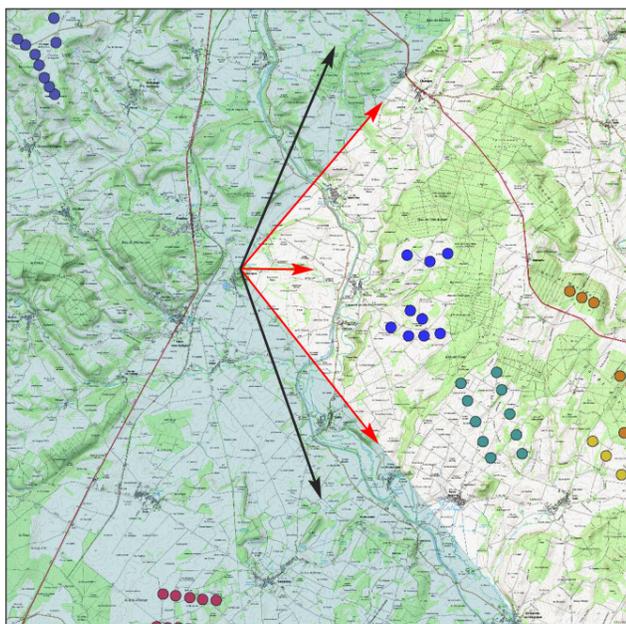


Photomontage du projet éolien - vue panoramique



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes

carte de repérage du photomontage 4



Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **eolienne E1 distante de 4 700 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **eolienne E4 distante de 6 100 m**
- Altitude de la prise de vue : 290 mètres

La prise de vue a été réalisée depuis la RD300, en partie Nord du village de Montsaugeon. L'éolienne la plus proche est implantée à 4 700 mètres (eol E1) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 6 100 mètres (eol E4) de l'observateur.

L'observateur est situé au Nord du village de Montsaugeon. Le photomontage permet d'illustrer le rôle des composantes du paysage (relief, végétation, distance de perception..) dans la perception des éoliennes depuis la butte et le village de Montsaugeon.

Le village de Montsaugeon est implanté en partie Ouest de la butte, limitant ainsi les perceptions visuelles vers le projet éolien qui est situé en partie Est du territoire. La présence de la butte fortement boisée fait office d'écran visuel naturel, qui atténue fortement les points de vue vers le projet des Charmes.

Avec la distance de perception l'impact visuel des éoliennes diminue. On constate que les éoliennes projetées sont légèrement perceptibles depuis les percées visuelles existantes en partie Nord et Sud du village. Cependant, la végétation rurale contribue à limiter l'impact visuel des éoliennes.

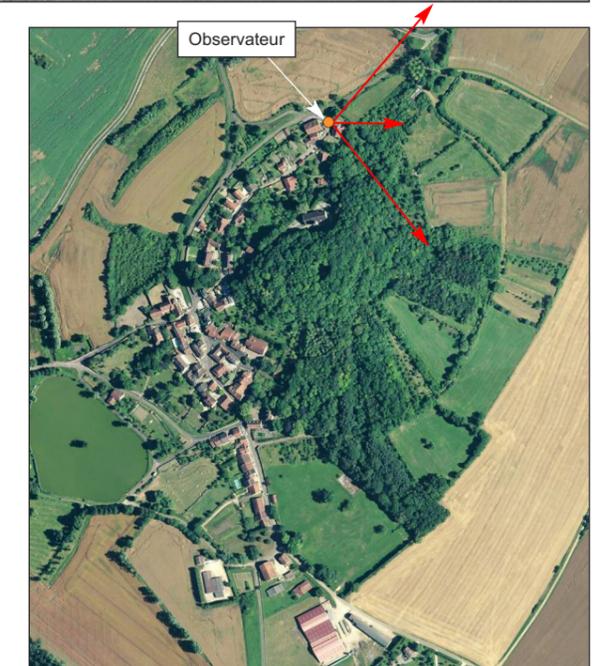
Sur la butte, la végétation forestière est trop dense pour permettre une relation visuelle avec les éoliennes.

Covisibilité :

Le village de Montsaugeon possède un patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques important (Eglise, Halles, Croix du donjon).

Malgré sa proximité par rapport au projet éolien (distance moyenne 4.5 km), le risque d'impact visuel avec les éoliennes est quasi nul, car les espaces urbanisés du village sont implantés à l'Ouest en contrebas de la butte témoin, soit à l'opposé du projet éolien des Charmes.

Les points de vue vers le projet éolien sont masqués par le relief de la butte et par la végétation forestière.



Repérage du lieu d'observation sur la photo-aérienne de la butte de Montsaugeon



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LA PARTIE SUD DU VILLAGE DE MONTSAUGEON

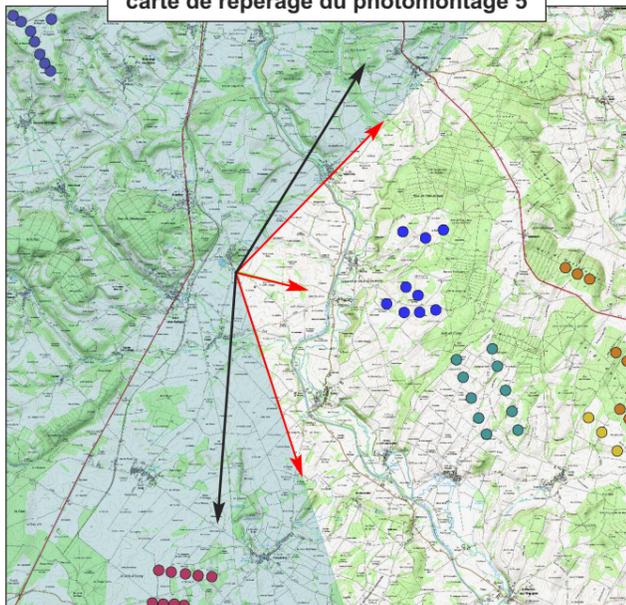


Photomontage du projet éolien - vue panoramique



Parc éolien des Charmes

carte de repérage du photomontage 5



Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **éolienne E1 distante de 4 400 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **éolienne E9 distante de 6 100 m**
- Altitude de la prise de vue : 272 mètres

Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes

La prise de vue a été réalisée depuis la partie Sud du village de Montsaugéon, afin de permettre d'avoir un accès visuel au projet éolien.

L'éolienne la plus proche est implantée à 4 400 mètres (eol E1) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 6 100 mètres (eol E9) de l'observateur.

L'observateur est situé au Sud du village de Montsaugéon.

Au sein de ce paysage rural ouvert, les points de vue vers le projet éolien sont extrêmement variables.

La présence des espaces agricoles ouverts génèrent des points de vue panoramiques et lointains vers le projet éolien, néanmoins l'impact des éoliennes est fortement atténué.

Les pales des éoliennes les plus proches sont perceptibles, cependant cet impact visuel ne peut être considéré comme réellement impactant et contraignant vis-à-vis de la butte de Montsaugéon.

Covisibilité :

On constate qu'il n'y a aucun risque de covisibilité ou d'inter-visibilité avec les éoliennes des parcs existants, car les ondulations des plateaux font office d'écrans visuels.



Repérage du lieu d'observation sur la photo-aérienne de la butte de Montsaugéon



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)

PERCEPTION VERS LE PARC ÉOLIEN DEPUIS LE VILLAGE DE MONTSAUGEON

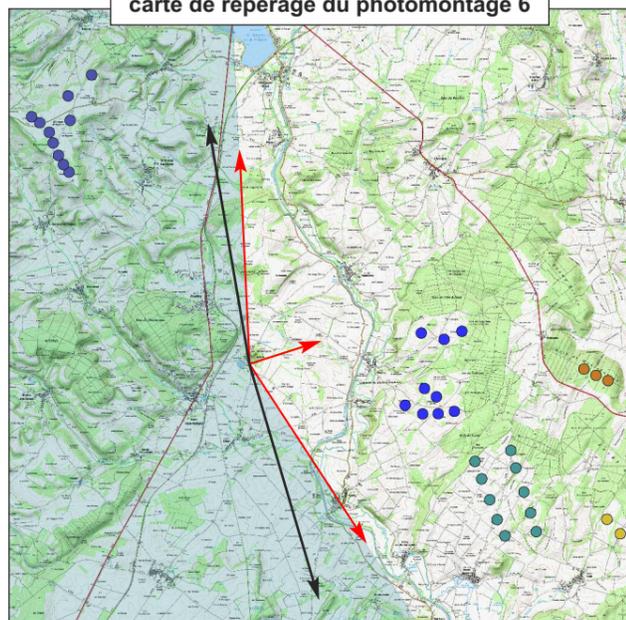


Photomontage du projet éolien - vue panoramique



Photomontage du projet éolien avec repérage des éoliennes

carte de repérage du photomontage 6



Caractéristiques de la prise de vue

- Distance de l'éolienne la plus proche : **éolienne E1 distante de 4 700 m**
- Distance de l'éolienne la plus éloignée : **éolienne E4 distante de 6 100 m**
- Altitude de la prise de vue : 279 mètres

La prise de vue a été réalisée depuis le village de Montsaugéon.

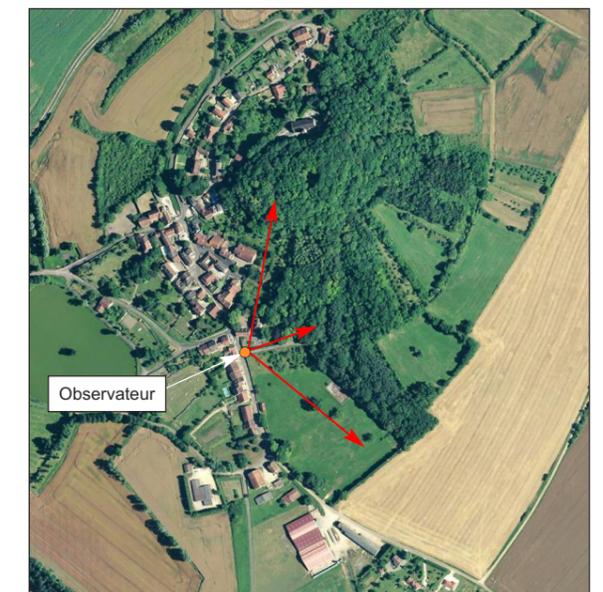
L'éolienne la plus proche est implantée à 4 700 mètres (eol E1) et l'éolienne la plus éloignée est implantée à 6 100 mètres (eol E4) de l'observateur.

L'observateur est situé en partie Sud du village de Montsaugéon, au pied de la butte.

On constate que la présence de la butte en partie Est du village génère un écran visuel naturel très important qui masque totalement les points de vue vers le projet éolien des Charmes. Les massifs forestiers situés sur la butte accentuent l'amplitude du relief, formant ainsi des écrans qui empêchent les relations visuelles vers l'Est et l'impact visuel du projet éolien depuis le village.

Covisibilité :

Il n'y a aucun risque de covisibilité ou d'inter-visibilité avec les éoliennes des parcs existants.



Repérage du lieu d'observation sur la photo-aérienne de la butte de Montsaugéon



PHOTOMONTAGE DU PROJET EOLIEN DES CHARMES
(angle de vue d'environ 60°, correspondant à la vision humaine et centré sur le projet)